

Ecole élémentaire Publique Intercommunale
de Chamoux-sur-Gelon

[04-79-36-40-42](tel:04-79-36-40-42)

ce.0731098x@ac-grenoble.fr

INSCRIPTIONS A L'ECOLE
ELEMENTAIRE
CE1-CE2-CM1-CM2

Rentrée de septembre 2019
pour les nouveaux arrivants sur le secteur

Elles concernent les enfants domiciliés à Betton-Bettonet, Bourgneuf, Chamoux sur Gelon, Chamousset, Hauteville, Montendry et Villard-Léger.

1) Les parents doivent inscrire leur enfant à la mairie de leur domicile.

2) Les familles (avec l'enfant) pourront rencontrer la directrice (admission à l'école élémentaire) :

- jeudi 16 mai 2019 de 8h à 12h et de 13h45 à 16h45

- jeudi 23 mai 2019 de 8h à 12h et de 13h45 à 18h

Vous pouvez prendre un RDV par mail si les deux dates ne vous conviennent pas.

Pour les CE1 : il y aura des CE1 sur Villard Léger et Chamoux sur Gelon , la répartition des CE1 sera donnée en juin.

DOCUMENTS A PRESENTER A LA DIRECTRICE au moment de l'admission :

1 : le **certificat d'inscription** délivré par la mairie

2 : le **carnet de vaccinations** (DTP (diphthérie-tétanos-poliomyélite) **à jour**)

(3) : pour les enfants scolarisés en 2018-2019, le **certificat de radiation** délivré par l'école.